Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS

Communiqué de presse

Embargo: 19.02.2015, 9:15

3 Travail et rémunération N° 0351-1501-20

Compte satellite de production des ménages 2013

La valeur du travail non rémunéré se monte à 401 milliards de francs

Neuchâtel, 19.02.2015 (OFS) – **8,7 milliards d'heures de travail non rémunéré ont été accomplies en Suisse en 2013. Ce nombre d'heures est supérieur de 14% à celui consacré au travail rémunéré (7,7 milliards d'heures). L'ensemble du travail non rémunéré effectué en 2013 représente une valeur monétaire estimée à 401 milliards de francs. Ce sont là quelques nouveaux résultats tirés du compte satellite de production des ménages de l'Office fédéral de la statistique (OFS).**

Le compte satellite de production des ménages (CSPM) permet d'évaluer l'importance économique du travail non rémunéré en mettant la valeur monétaire fictive de ce dernier en relation avec la valeur ajoutée brute totale de la Suisse.

Davantage de temps investi dans le travail non rémunéré que dans le travail rémunéré
En 2013, la population résidante permanente de 15 ans et plus en Suisse a travaillé durant 8,7 milliards d'heures sans être rémunérée. Cela représente une moyenne de 1277 heures par personne. La même année, 7,7 milliards d'heures au total ont été consacrées au travail rémunéré. Les femmes assument 62% du volume de travail non rémunéré, les hommes 62% du volume de travail rémunéré.
Les travaux domestiques représentent, avec 6,6 milliards d'heures, les trois quarts du volume total du travail non rémunéré (75%). Les tâches de garde et de soins dans le propre ménage se chiffrent à 1,5 milliard d'heures par année (17% du volume total).
665 millions d'heures ont été investies dans le travail bénévole (7,6% du volume total).
A noter qu'un peu plus de temps a été consacré au travail bénévole informel (348 millions d'heures) qu'au travail bénévole organisé (317 millions d'heures).

Espace de l'Europe 10
CH-2010 Neuchâtel
www.statistique.admin.ch

La valeur monétaire fictive du travail non rémunéré comme base pour le compte satellite
Pour estimer la valeur monétaire fictive du travail non rémunéré, on calcule combien les ménages privés devraient payer une personne engagée sur le marché du travail pour l'exécution de ces activités. Comme salaire d'équivalence, on a recours aux coûts moyens de la main d'œuvre, différenciés selon les groupes d'activité pour des occupations comparables.
L'ensemble du travail non rémunéré accompli en 2013 représente une valeur monétaire estimée à 401 milliards de francs. Le travail domestique en constitue la majeure partie avec 267 milliards de francs ou 67% de la valeur totale. Les tâches de garde et de soins sont évaluées à 93 milliards de francs ou 23% de la valeur totale, alors que l'ensemble du travail bénévole organisé et informel est estimé à 41 milliards de francs ou à 10% de la valeur totale.

Le compte satellite de production des ménages
Un objectif important du compte satellite de production des ménages (CSPM) est d'établir le lien entre le travail non rémunéré et les comptes nationaux (CN). En considérant l'économie totale étendue à la production des ménages, la valeur ajoutée issue du travail non rémunéré atteint 41% en 2013. L'économie totale ajustée sans production des ménages représente donc 59%.

Compte satellite de production des ménages

Le Compte satellite de production des ménages (CSPM) met la valeur monétaire du travail non rémunéré en relation avec la valeur ajoutée brute totale de la Suisse.
Il est construit en trois étapes : calcul du volume de travail non rémunéré exprimé en heures pour l'ensemble de la population résidante permanente de 15 ans et plus ; estimation de la valeur monétaire du travail non rémunéré ; enfin, adaptation aux concepts des Comptes nationaux pour la comparaison avec le produit intérieur brut (PIB) de la Suisse.
La base du CSPM est constituée par les prestations productives des ménages privés qui ne sont pas commercialisées, autrement dit le temps consacré aux travaux non rémunérés des particuliers (par exemple le travail domestique, les tâches de garde et de soins, le travail bénévole). Une évaluation monétaire de ce temps par la méthode des coûts du marché (à l'aide des coûts moyens de la main-d'œuvre) permet de comparer la production des ménages comme flux monétaire «fictif» avec les Comptes nationaux (CN).
Dans le CSPM, la production des ménages désigne tous les biens et services produits par la combinaison entre un travail non rémunéré réalisé par les membres du ménage et l'achat de biens de consommation durables et non durables. La production non marchande pour consommation finale propre (par ex. production agricole pour usage propre) est en conséquence attribuée à la production des ménages et les dépenses de consommation des ménages privés selon les CN sont classifiées autrement. Si le bien ou le service concerné est utilisé dans la production des ménages, il entre dans la catégorie de la consommation intermédiaire, de la formation brute de capital fixe ou de la consommation de capital fixe. Si ce n'est pas le cas, il reste une dépense de consommation des ménages.

La structure du compte de production étendu se présente de la manière suivante :

	Économie totale (CN)
–	ajustements
=	économie totale ajustée
+	production des ménages (non incluse dans la CN)
+	production des ménages (incluse dans la CN)
=	économie totale étendue

Voir à ce sujet la fiche signalétique du Compte satellite de production des ménages et la publication Compte satellite de production des ménages. Projet pilote pour la Suisse, OFS, Neuchâtel 2004.

Evaluation monétaire du travail non rémunéré

Le travail non rémunéré est évalué à l'aide des coûts moyens de la main-d'œuvre par heure travaillée. Le recours aux coûts de la main-d'œuvre correspond à la méthode des coûts du marché utilisée pour le compte satellite «Production des ménages». Pour établir la valeur monétaire du travail non rémunéré, le ménage privé ou la personne privée est considéré comme un employeur qui confie à une personne recrutée sur le marché du travail le soin d'effectuer ces tâches.
Les coûts de la main d'œuvre comprennent l'ensemble des dépenses supportées par les employeurs en relation avec l'occupation de la main-d'œuvre. Ils comprennent les salaires et les traitements, les cotisations sociales des employeurs ainsi que d'autres dépenses (formation professionnelle, recrutement de personnel, etc.).

Travail non rémunéré

Par travail non rémunéré, on entend des activités non rétribuées qui pourraient théoriquement être accomplies contre rémunération par une tierce personne. En font partie les tâches domestiques et familiales, les activités bénévoles au sein d'associations et d'organisations (travail bénévole organisé) et aide aux connaissances et à la parenté ne vivant pas dans le même ménage (travail bénévole informel).
Travail domestique et familial
En font partie des tâches non rémunérées effectuées à l'intérieur du propre ménage (cuisine, vaisselle, nettoyage, commissions, lessive, travaux manuels, soins aux animaux domestiques et aux plantes, travaux administratifs, garde des enfants et soins aux adultes malades vivant dans le ménage.
Travail bénévole informel
Prestations non rémunérées fournies à titre volontaire à des personnes ne vivant pas dans le même ménage (entraide de voisinage, garde d'enfants de tiers, soins à des parents ou des connaissances adultes, services rendus à des tiers, tels que travaux domestiques, transports ou jardinage, etc.).
Travail bénévole organisé
Activités non rémunérées en faveur d'une organisation, d'une association ou d'une institution publique (associations sportives ou culturelles, associations de défense d'intérêts, institutions religieuses, organisations socio-caritatives, partis ou institutions politiques, services publics). Les jetons de présence, les remboursements de frais ou le versement de montants symboliques ne sont pas considérés comme étant une rémunération.

Révision des CN 2014

La révision des CN visait principalement à implémenter la nouvelle version du Système européen des comptes (SEC 2010). La révision a permis parallèlement de revoir certaines méthodes de calcul et d'intégrer de nouvelles statistiques de base.
Les changements apportés dans le domaine conceptuel et dans celui des méthodes de calcul et des sources de données occasionnent une hausse de 5 à 6% du PIB selon l'année considérée sur la période 1995-2012.
L'évolution des taux de croissance aux prix constants est influencée assez modestement par la hausse. La croissance atteint en moyenne annuelle +0,15 point entre 1995 et 2012. La hausse reflète en particulier le poids plus important des branches de l'économie suisse à plus forte croissance selon la nouvelle statistique de la structure des entreprises (STATENT). La prise en compte des dépenses pour la recherche et le développement en tant qu'investissements ne joue ici qu'un rôle marginal. En conséquence, la croissance à long terme de l'économie suisse n'est que peu touchée par la révision.
Dans le cadre de l'actualisation avec les données sur le travail non rémunéré de 2013, la révision des CN 2014 a été prise en compte. Les résultats concernant le CSPM ont été recalculés en fonction des nouveaux chiffres des CN pour toutes les années d'enquête disponibles depuis 1997.

Informations détaillées sur la révision des CN 2014 :

OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE
Service de presse

Renseignements:
Jacqueline Schön-Bühlmann, OFS, Section Travail et vie active, tél. : +41 58 463 64 18,
e-mail : Jacqueline.Schoen-Buehlmann@bfs.admin.ch
Ueli Schiess, OFS, Section Comptes nationaux, tél. : +41 58 463 60 66,
e-mail : Ueli.Schiess@bfs.admin.ch

Service de presse OFS, tél. : +41 58 46 36013, e-mail : kom@bfs.admin.ch

Commandes de publications : tél. : +41 58 46 36060, fax : +41 58 46 36061,
e-mail : order@bfs.admin.ch

Vous trouverez d'autres informations et publications sous forme électronique sur le site Internet de l'OFS à l'adresse www.statistique.admin.ch > Thèmes > 03 - Travail, rémunération

Abonnement aux communiqués de presse sous forme électronique (PDF) à l'adresse :
www.news-stat.admin.ch

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.

Volume de travail non rémunéré, en 2013
Population résidante suisse de 15 ans et plus, en millions d'heures par année

	Total	Femmes	Hommes
Tous les travaux non rémunérés	8720	5379	3341
Travaux domestiques total	6565	4094	2472
Repas	1829	1233	597
Laver la vaisselle	750	456	294
Faire les achats	756	445	311
Nettoyer	1115	799	316
Faire la lessive	517	415	102
Travaux manuels	437	148	289
Animaux / Jardinage	701	391	309
Travaux administratifs	460	206	253
Total garde et soins	1490	923	567
Nourrir les petits enfants, les laver	340	233	108
Jouer avec les enfants, faire les devoirs, accompagner	1107	658	449
Soins et assistance aux adultes	42	32	10
Total travail bénévole	665	363	302
Travail bénévole organisé	317	119	198
Travail bénévole informel	348	243	105

© OFS, Neuchâtel / Source: OFS - Enquête suisse sur la population active (ESPA), module Travail non rémunéré

Volume de travail non rémunéré, en 2013

En millions d'heures, population résidante de 15 ans et plus

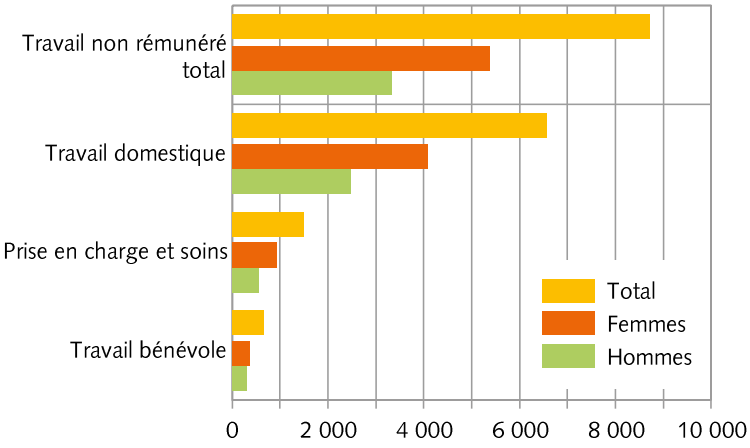

Source: OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA), module Travail non rémunéré

© OFS, Neuchâtel 2015

Evaluation monétaire du travail non rémunéré, en 2013

Méthode des coûts du marché sur la base des coûts moyens de la main-d'œuvre 1)

En millions de francs par année

	Total	Femmes	Hommes
Tous les travaux non rémunérés	400 927	241 606	159 321
Travaux domestiques total	266 729	162 885	103 845
Repas	67 868	45 737	22 131
Laver la vaisselle	27 611	16 774	10 837
Faire les achats	30 922	18 209	12 712
Nettoyer	45 479	32 593	12 886
Faire la lessive	18 145	14 551	3 594
Travaux manuels	21 737	7 377	14 360
Animaux / Jardinage	27 052	15 111	11 941
Travaux administratifs	27 917	12 533	15 384
Total garde et soins	93 150	57 470	35 680
Nourrir les petits enfants, les laver	19 204	13 129	6 075
Jouer avec les enfants, faire les devoirs, accompagner les	71 533	42 519	29 014
Soins et assistance aux adultes	2 414	1 822	592
Travail bénévole total	41 047	21 252	19 796
Travail bénévole organisé	22 113	8 006	14 107
Travail bénévole informel	18 934	13 246	5 688

1) Coûts horaires moyens de la main-d'œuvre par heure effectivement travaillée, en francs, selon des groupes d'équivalence sélectionnés.

© OFS, Neuchâtel / Source: OFS - Enquête suisse sur la population active (ESPA), module Travail non rémunéré et Enquête suisse sur la structure des salaires (ESS)

Evaluation monétaire du travail non rémunéré, en 2013

Proportion selon le groupe d'activité,
méthode des coûts du marché sur la base des coûts de la main-d'œuvre

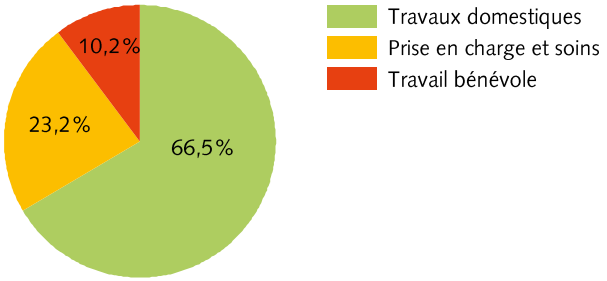

Sources: ESPA, ESS

© OFS, Neuchâtel 2015

Part de la valeur ajoutée des ménages dans l'économie totale étendue, en 2013

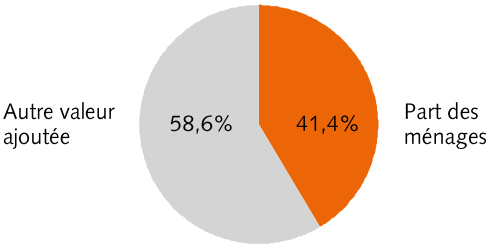

Sources: OFS – CN, CSPM

© OFS, Neuchâtel 2015